



INFORMATIONS PAROISSIALES DIMANCHE 15 FÉVRIER 2026

DIOCÈSE DE PARIS
PAROISSE CATHOLIQUE
SAINT-EUGÈNE SAINTE-CÉCILE
4, rue du Conservatoire - 75009 Paris
01 48 24 70 25
secretariat@saint-eugene.net

LES PRATIQUES PÉNITENTIELLES DU CARÊME

L'Eglise entre en période pénitentielle ce Mercredi des Cendres. Le Carême est un exercice communautaire pour préparer nos âmes à vivre les célébrations de la Passion-Résurrection du Sauveur. La discipline officielle actuelle de l'Eglise est « restriction de la nourriture, obligatoire le Mercredi des Cendres et le Vendredi Saint, avec abstinence de viande tous les vendredis », et « chaque fidèle est invité à choisir un engagement de conversion, comme la prière, l'aumône ou une forme de mortification, selon sa capacité ».

Sur un mode plus concret et plus substantiel, la paroisse propose :

- le jeûne au pain et à l'eau tous les vendredis (distribution d'un pain bénit le jeudi après la Messe de 19h)
- le parcours encadré Virtus pour accompagner les jeunes et leur éviter les écueils d'un zèle désordonné et le découragement.

Notre paroisse propose aussi, pour les âmes généreuses et aguerries au combat spirituel, le retour aux prescriptions traditionnelles, levées en 1941 pour cause de guerre et non rétablies ensuite. Ainsi, en référence au mandement du 11 février 1922 de l'Archevêque de Paris, les règles suivantes peuvent être présentées :

- Le jeûne consiste en un seul repas normal et complet par jour, avec 2 collations, l'une le matin et l'autre le soir: par exemple, la collation du matin pourra consister en une tasse de café ou en un bol de thé accompagné d'un petit morceau de pain ; la collation du soir pourra consister en une louche de soupe accompagnée d'un fruit ou d'un morceau de fromage.
- Il y aura 40 jours de jeûne allant du mercredi des cendres au Samedi-Saint, excluant les dimanches qui ont les 3 repas normaux.
- On peut aussi transférer le repas du midi au soir avec la collation du soir prise le midi.
- Abstinence de viande les vendredis et mercredis.
- Efforts spirituels, en particulier pour la sainte Messe, le Chapelet et le Chemin de Croix du Vendredi.
- Les œuvres de charité : en priorité celles proposées par notre Curé pour notre paroisse (cf. détails en page 4).

Telle était, en gros, la discipline du Carême en notre diocèse avant la suppression de l'antique pratique en 1941, avec l'ajout d'engagements particuliers pour lutter contre certains péchés ou vices qui nous sont propres.

Abbé Gabriel Grodziski, Vicaire

CALENDRIER DES MESSES DU 15 AU 22 FEVRIER 2026

DATES	MISSEL 1970	MISSEL 1962
DIM 15	9h30 : 6 ^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire, Année A.	8h15 : Messe lue avec orgue et chants. 11h : Dimanche de la Quinquagesime, 2 ^{ème} cl. 17h45 : Vêpres <u>sans</u> Salut du Saint-Sacrement. 19h : Messe du Saint-Sacrement, votive de 2 ^{ème} cl. ; Procession du Saint-Sacrement et Exposition des Quarante-Heures .
LUN 16	12h30 : Messe votive du Saint-Sacrement.	7h30/19h : Messe du Saint-Sacrement, votive de 2 ^{ème} cl. (Messe votive en réparation des injures envers Notre Seigneur dans le Saint-Sacrement).
MAR 17	12h30 : Messe votive du Saint-Sacrement.	7h30/19h : Messe du Saint-Sacrement, votive de 2 ^{ème} cl. ; (Messe votive en réparation des injures envers Notre Seigneur dans le Saint-Sacrement). A 19h : Procession et Déposition du Saint-Sacrement à la suite de la Messe.
MER 18	12h30 : Mercredi des Cendres ; Bénédiction et Imposition des Cendres.	7h30/19h : Mercredi des Cendres ; Bénédiction et Imposition des Cendres avant la Messe.
JEU 19	12h30 : Férie.	7h30/19h : Férie, 3 ^{ème} cl.
VEN 20	12h30 : Férie.	7h30/19h : Férie, 3 ^{ème} cl.
SAM 21	(Férie ; Saint Pierre Damien, Ev. et Doct.)	7h30/9h30 : Férie, 3 ^{ème} cl.
DIM 22	9h30 : 1 ^{er} Dimanche de Carême, Année A.	8h15 : Messe lue avec chants. 11h : 1 ^{er} Dimanche de Carême, 1 ^{ère} cl ; Comm. Saint Pierre et Saint Paul. 17h45 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement. 19h : Messe lue

CARNET PAROISSIAL

Samedi 14 février a eu lieu le mariage de Raphaël JOSEPH et Précilia PASTEL.

Samedi 14 février à 16h a eu lieu un requiem pour la comtesse de Ribes, paroissienne de longue date.

AGENDA PAROISSIAL DE LA SEMAINE

- Dimanche 15 février à 15h : messe du groupe scout de la paroisse.
- Ciné-club ; dimanche 15 février 2026 au Bon Berger à 15h : "Marcelino pan y vino" de Ladislao Vajda, Noir et blanc 1955 avec Pablito Calvo, Fernando Rey, Rafael Rivelles ; 1h30. Un jeune orphelin recueilli par des franciscains et élevé dans le couvent, découvre un grand crucifix enfoui dans un grenier. Il passe ses journées à dialoguer avec le Christ.
- Dimanche 15 février 20h à mardi 17 février 19h : les « Quarante Heures » d'adoration.
- Mardi 17 février à 17h : catéchisme pour les enfants dans les salles paroissiales.
- Mardi 17 février à 20h : catéchuménat et catéchisme pour les adultes à l'Espace du Bon Berger avec l'abbé Gabriel Grodziski.
- Jeudi 19 février à 20h15 : soirée Notre-Dame de Cana (sanctification et formation des couples)
- Vendredi 20 février à 13h10 après la messe de 12h30 : chemin de croix.
- Samedi 21 février à 15h30 : concert dans l'église. Concert baroque : sonate concerto allegro, air de soprano et tenor, Haendel, Biber, Purcell, Vivaldi, de Lalande.

VIE PAROISSIALE

Buis bénis 2025 : Merci de rapporter vos buis bénis de l'an dernier avant le Jour des Cendres pour que nous puissions les brûler et en faire les cendres que vous recevrez. Vous trouverez des corbeilles dans le fond de l'église.

Pèlerinage paroissial les 8 et 9 mai 2026

Rappel : la paroisse organise un pèlerinage à Domrémy les vendredi 8 et samedi 9 mai 2026. Le départ se fera en car, le matin à 8h30 du 8 mai et le retour le soir du samedi 9 mai. Nous irons sur les pas de Sainte Jeanne d'Arc. Conférence, Messe dans le Sanctuaire, pèlerinage à pied. Le prix sera environ de 219€. En cas de chambre seule, le prix est de 269€.

S'inscrire par le secrétariat aux heures d'ouverture ou par mail : secretariat@saint-eugene.net

DANS LE DIOCÈSE

Conférences de Carême de Notre-Dame de Paris

La Couronne d'épines à Notre-Dame « Voici votre Roi ! » (Jn 19, 14)

Les Conférences de Carême de Notre-Dame de Paris en 2026, seconde année après sa renaissance, continuent le projet de mettre en lumière le trésor spirituel et culturel qu'est cette cathédrale. Cette année, les conférences porteront sur la précieuse relique de la Couronne d'épines de Jésus en sa Passion. Elles auront lieu les dimanches à 16h30.

Dimanche 22 février : **“Vérité de la Couronne et vérité de Jésus – Histoire et Sens de la vénération d'une relique”** par Nicole Bériou, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Dimanche 1^{er} mars : **“Règne de Dieu et royaute des hommes dans la Bible”** par Marie-Laure Durand, Docteure en théologie.

Dimanche 8 mars : **“Règne de Dieu et royaute de Jésus dans le Nouveau Testament”** par le père Éric Morin, Vicaire épiscopal chargé de la formation.

Dimanche 15 mars : **“La fête du Christ Roi ; histoire, lectionnaire, liturgie”** par le père Patrick Prétot, moine de l'Abbaye de la Pierre qui Vire, professeur de liturgie et de théologie sacramentaire à l'Institut Supérieur de Liturgie (ICP).

Dimanche 22 mars : **“La dignité royale des baptisés”** par le père Marc Rastoin, jésuite, professeur d'Écriture Sainte aux Facultés Loyola Paris et à l'Institut Biblique Pontifical de Rome.

Dimanche 29 mars : **“Spiritualité et Politique du Règne”** par le père François Odinet, prêtre du diocèse du Havre, normalien, docteur en théologie, enseignant en théologie pratique aux Facultés Loyola Paris.

CARÊME 2026

Jeûne les vendredis de Carême

A partir du 19 février, les « pains de Carême » seront bénis tous les jeudis soir après la messe de 19h dans la sacristie pour ceux qui veulent jeûner au pain et à l'eau le vendredi.

Intention : la paix liturgique.

Baptêmes des catéchumènes

Nos catéchumènes recevront le Sacrement de Baptême et feront également leur 1^{ère} Communion lors des Vigiles de Pâques et Pentecôte.

Chemin de Croix

Tous les vendredis de Carême : Chemin de Croix après la messe de 12h30 (vers 13h10). Le Vendredi Saint (3 avril), le Chemin de Croix sera à 12h30 et à 15h.

Horaires de la Semaine Sainte

Mercredi Saint 1^{er} avril : messes à 7h30, 12h30 et 19h suivie de l'Office des Ténèbres à 20h30.

Jeudi Saint 2 avril : Sainte Cène « Paul VI » à 18h30. Sainte Cène « Jean XXIII » à 20h30 suivie de l'Office des Ténèbres à 23h.

Vendredi Saint 3 avril : Chemin de Croix à 12h30 et à 15h. Office des Présanctifiés avec Vénération de la Sainte Croix à 19h « Jean XXIII », suivi de l'Office des Ténèbres à 22h.

Samedi Saint 4 avril : Vigile Pascale à 15h « Jean XXIII », Vigile Pascale à 20h « Paul VI ».

Jour de Pâques dimanche 5 avril :

Messe à 8h15 « Jean XXIII »

Messe à 9h30 « Paul VI »

Messe à 11h « Jean XXIII »

Concert de Pâques par notre organiste titulaire Vincent Rigot à 15h

Chapelet à 16h

Vêpres stationnaires à 17h

Messe à 19h « Jean XXIII »

Lundi de Pâques 6 avril : messe chantée à 11h « Jean XXIII » et messe lue à 19h « Jean XXIII »

Oeuvres paroissiales de Carême

La paroisse vous présente trois beaux projets que vous pouvez appuyer spirituellement et financièrement.

- Séminaire de Courtalain (Institut du Bon Pasteur). Pour la formation des futurs prêtres.
- SOS Chrétiens d'Orient : en Syrie : "aide aux nouveau-nés d'Alep" nous soutenons ce programme depuis 2017. Il vise à financer une aide mensuelle à 190 nouveaux nés à Alep en fournissant aux parents du lait et/ou des couches en fonction de leurs besoins. A la fois un soutien à la croissance démographique des chrétiens et économique car il permet d'aider les familles les plus pauvres. 2280 nourrissons seront donc soutenus cette année encore. Avec 16€ vous permettez l'achat de couche et lait pour un mois pour un bébé.

- « Aux Captifs, la Libération » : pour les pauvres de notre quartier, qu'ils puissent participer à un pèlerinage à Lourdes.

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de paroisse Saint Eugène en notant au dos à quelle intention vous voulez contribuer. Vous pouvez faire un virement avec votre intention. Vous pouvez aussi mettre votre don en espèces dans une enveloppe et la déposer dans la quête du dimanche.



Renseignements au secrétariat : 01 48 24 70 25 / secretariat@saint-eugene.net

www.saint-eugene.net / Chaîne YOUTUBE : Itemissaest